



Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Confédération paysanne
de l'Ardèche



Le 04 Septembre 2025

Défense des terres agricoles de St Peray :

**La Confédération paysanne de l'Ardèche, ALTERRE et la Frapna 07
dénoncent le passage en force de la Communauté de Communes Rhône-
Crussol pour artificialiser les terres agricoles de St Peray**

Mardi 2 septembre, la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC), avec l'aval de la préfecture, a sorti les grands moyens pour détruire, le plus vite possible, le maximum de terres entre la RD86 et la voie ferrée. Une broyeuse est ainsi arrivée dès 8h du matin, escortée par la police afin de raser plusieurs parcelles de vignes.

Des opposant.es se sont alors rassemblé.es pour constater les irrégularités du chantier, qui n'ont pas manqué de s'accumuler :

- les zones de friche ont été débroussaillées
- des arbres de haie ont été abattus
- au moins 3 parcelles ont été défrichées alors qu'elles n'appartiennent même pas encore à la CCRC
- une parcelle a été défrichée à l'est de la voie ferrée, zone strictement interdite de par l'annexe 1 de l'arrêté du 14 mars 2025, et l'accès de la broyeuse a été fait illégalement par un chemin piéton non autorisé par le même arrêté.

L'ensemble de ces éléments constitue des délits qui seront instruits au pénal dans les plus brefs délais. Mais ce n'est pas le pire.

Car le pire, c'est bien la destruction irréversible par un engin lourd de plus de 10000m² de vignes en AOC Côte-du-Rhône (à 3 jours de la fameuse fête des vins de Saint-Péray !). Et donc l'artificialisation démarrée de nombreux hectares de terres agricoles dans un département où les terres arables ne représentent que 4% du territoire !

De plus, ces terres sont des terres arables de plaines, irriguées par le Rhône et sa nappe d'accompagnement, ce qui leur confère un potentiel et une richesse agronomique importante dont la destruction pour un projet routier est en contresens total des besoins à venir pour les populations dans un contexte agro-climatique de plus en plus contraint.

En effet, le périphérique de Valence en question ici est un énième symbole des projets caduques du passé quand, au contraire, nous ne cessons de répéter que l'autonomie alimentaire des territoires est une question cruciale d'avenir à l'heure du réchauffement climatique et de l'assèchement de la région.

Nous, association Alterre, Frapna 07 et Confédération Paysanne de l'Ardèche, dénonçons donc ensemble ces destructions irréversibles, illégales et parfaitement irresponsables de terres agricoles, tout en sachant qu'il y a de grandes chances pour que les présents travaux soient manifestement suspendus par le tribunal administratif d'ici quelques jours, et que le projet global soit annulé par les jugements sur le fond de cet automne.